



action

efficacité

La lettre de Fabienne Keller,
Sénateur du Bas-Rhin

partage

proximité

numéro 2 - avril 2006

■ Editorial

*Faire rayonner
Strasbourg
et l'Alsace*

Le Sénat, c'est aussi pour moi une formidable opportunité de faire valoir à Paris l'image d'excellence de Strasbourg et de l'Alsace.

C'est une institution reconnue à partir de laquelle je peux mieux rassembler les énergies et convaincre les décideurs parisiens pour faire avancer les dossiers importants.

Efficacité et vitalité ont inspiré la rédaction du deuxième numéro de ma lettre d'information sénatoriale. Bonne lecture à tous !

Fabienne Keller

■ Proposition d'instauration d'une contribution textile

Pour qu'Emmaüs n'y laisse pas sa chemise

Il existe déjà différentes filières de recyclage. La plus connue est celle des emballages avec l'organisme "eco-emballage". La plus récente est celle des équipements électriques et électroniques. C'est en étudiant de près ces dispositifs que j'ai été convaincue de l'utilité de leur extension à la filière de valorisation des produits textiles en fin de vie. Aujourd'hui, avec l'invasion des vêtements bas de gamme d'importation chinoise, on fait de moins en moins de choses avec les fripes. Non seulement on ne peut plus les réutiliser, mais en plus, il faut payer pour les incinérer. Il y a donc un effet ciseau terrible pour la filière, alors que celle-ci joue un rôle irremplaçable en matière de réinsertion. Avec le député Yves Jégo et ma collègue Valérie Létard, je milite très activement en faveur de l'instauration d'une contribution, dont le montant ne dépasserait pas un ou deux centimes pour une chemise par exemple, et qui permettrait de pérenniser la filière. Ce serait également la possibilité d'évoquer avec les consommateurs les enjeux liés à la consommation, au don et à la protection de l'environnement.

■ 2ème rapport sur le budget de la mission écologie et développement durable

Risques industriels : alerte sur le manque d'inspecteurs

La loi organique relative aux lois de finances, la fameuse LOLF, dicte désormais les normes de présentation du budget, selon une logique non plus de moyens, mais d'évaluation des résultats. C'est un grand progrès en matière de transparence et de lisibilité, mais j'ai demandé à la ministre de l'Ecologie d'aller encore plus loin dans la justification des dépenses. J'ai souligné les risques de renvoi de responsabilité au sein de l'administration, compte tenu de l'absence d'un programme spécifique dédié à la politique de l'eau. J'ai constaté qu'il devenait de plus en plus difficile pour le ministère, d'engager des actions nouvelles du fait de son endettement trop élevé. Surtout, j'ai alerté mes collègues du non respect du plan de renforcement des effectifs des services d'inspection des installations classées, annoncé peu après la catastrophe AZF. Le Gouvernement a promis en séance de mieux respecter ses engagements. A suivre...



■ Désarmement

*Non aux bombes
à sous-munitions*

Suite à ma question écrite, le ministre des affaires étrangères m'a tenue informée des efforts conduits par la France pour aboutir à un traité international favorisant des mesures préventives susceptibles d'améliorer la conception de certains types de munitions. Il faut empêcher que les sous-munitions ne deviennent, à la fin des conflits armés, des résidus explosifs qui continuent à menacer les populations civiles.

■ Contrôle sur place et sur pièces

Contentieux européens : quel coût ?

L'été dernier, la France a été condamnée à une lourde amende. La Commission européenne se montre de plus en plus sévère dans ses demandes de sanction. Trente affaires à l'encontre de la France sont en cours au titre de l'article 228 du traité CE, la majorité des dossiers ayant trait à des sujets environnementaux. Six directives environnementales restent en retard de transposition. C'est pour mieux cerner les enjeux budgétaires liés aux contentieux communautaires que j'ai lancé une série d'auditions et de concertations dans le cadre de mon pouvoir de contrôle sur place et sur pièces. Je présenterai mon rapport à la fin du printemps.



■ Fiscalité 2006

La loi Malraux n'est pas une niche fiscale

Voilà ce que j'ai dit en commission des finances, le 7 décembre, pour réclamer la sortie du dispositif "Malraux" de la mesure de plafonnement des avantages fiscaux. Les sénateurs ont compris l'importance du maintien de cette mesure de défiscalisation pour le devenir des centres anciens, la restauration du patrimoine, l'offre de logement social et même l'emploi. Le 12 octobre, j'avais déjà interpellé en séance le ministre de la Culture sur le désengagement de l'Etat dans le secteur du patrimoine. Sait-on que la Ville de Strasbourg investit désormais plus que l'Etat dans la cathédrale ?



La lettre de Fabienne Keller, Sénateur du Bas-Rhin

■ Développement durable

L'affaire de tous

Le 3 décembre au Sénat, sous l'égide de la revue *Passages* se tenait le deuxième forum mondial du développement durable ; l'occasion pour moi de rappeler devant un auditoire international que la lutte contre le réchauffement climatique est l'affaire de tous, y compris des collectivités. J'ai pu ainsi faire mieux connaître les 80 actions conduites par la Ville de Strasbourg en faveur de l'écologie urbaine.

■ Aéroport de Strasbourg-Entzheim

Moduler les taxes pour attirer les compagnies low cost ?

Taxe d'aviation civile, taxe d'aéroport, redevance passager et bientôt taxe de solidarité. Les sénateurs UMP du Bas-Rhin ont tiré la sonnette d'alarme, au cours de la discussion budgétaire, sur le poids des taxes dans le transport aérien, très exposé à la concurrence. Une solution pour renforcer l'attractivité de l'aéroport de Strasbourg serait de moduler les taxes en fonction de la destination des passagers. Il n'est pas certain néanmoins que le droit communautaire l'autorise.

■ Vos contacts

2 personnes à votre écoute

Strasbourg : Béatrice Nick vous accueille à ma permanence, située 2 rue du Saumon.

tél. 03 88 75 00 45
fabienne.keller67@wanadoo.fr

Sénat : Emmanuel Charil anime mon bureau au Palais du Luxembourg. Il peut organiser des visites.

tél. 01 42 34 39 72
f.keller@senat.fr

■ Spectacle vivant

Crédits annulés : pas régle...

J'ai dénoncé auprès du ministre de la Culture, le 12 octobre, la tension sur les crédits du patrimoine et du spectacle vivant. En Alsace, la DRAC a dû renoncer en 2005 à 440.000 euros de crédits, mettant en sérieuse difficulté le Conservatoire de Strasbourg, l'Orchestre philharmonique, l'Ecole des arts décoratifs ainsi que des manifestations organisées par les musées ou la bibliothèque. Ces structures étaient en effet déjà impliquées dans des tournées ou avaient engagé les dépenses.

■ A la rencontre des grandes écoles

Mon témoignage devant les étudiants de Sciences-po et de l'Engref

Des étudiants de Sciences-Po Paris en stage d'intégration sont venus au Palais du Luxembourg le 25 octobre pour me rencontrer et écouter mon témoignage de maire et de sénatrice nouvellement élue. Les jeunes politologues m'ont interrogée sur des thèmes tels que le cumul des mandats, la compatibilité de l'engagement politique avec le respect de la vie privée, la nature de l'accueil réservé par les sénateurs aux femmes nouvellement élues ou encore, la difficulté pour une femme d'évoluer dans un environnement politique réputé "macho". Le 1er mars, j'ai présenté mon activité à un groupe d'étudiants de l'Ecole nationale du génie rural des eaux et des forêts. Les jeunes ingénieurs sortaient d'un cycle de formation sur les finances publiques : ils se sont montrés passionnés par la mise en place de la LOLF et l'évolution des relations financières entre l'Etat et les collectivités locales.

■ Ingrid Bétancourt

Manif' devant l'ambassade

Le 23 novembre, des élus de toute la France se sont rassemblés devant l'ambassade de Colombie. Tout comme je l'avais déjà fait pour Florence Aubenas, je me suis naturellement associée en tant que représentante de la capitale européenne des Droits de l'homme, à cette initiative en faveur d'Ingrid Bétancourt, détenue depuis 50 mois par les FARC.



■ Association TGV Est-Européen

Attaquer le tronçon Baudrecourt - Strasbourg dès 2007 !



La Gare de l'Est, en plein travaux, a accueilli l'assemblée générale de l'association TGV Est-Européen, le 8 février. Nous avons pu ainsi visiter le chantier en cours (voir la photo ci-contre avec le président du Sénat). Le saviez-vous ? Cette gare parisienne n'avait pas connu de rénovation majeure depuis plus d'un demi-siècle ! Comme à Strasbourg, l'arrivée du TGV est ici préparée très sérieusement et je m'en réjouis.

Deux bonnes nouvelles ont ponctué cette AG : un nouveau pont sur le Rhin entre Strasbourg et Kehl sera financé grâce à la signature d'un traité entre la France et l'Allemagne. Ce pont sera le point de jonction entre les réseaux de la SNCF et de la Deutsche Bahn, qui exploiteront la ligne internationale au travers d'une société commune, Rhealys. Par ailleurs, un accord a été trouvé pour le plan de financement de la LGV Rhin-Rhône. Cet accord permettra d'accélérer la question du financement de la deuxième phase du TGV Est.